

24 novembre 1988

50

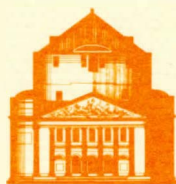
A N S

*Fédération des Institutions Hospitalières
de Wallonie a.s.b.l.*

*Coordination Bruxelloise d'Institutions
sociales et de santé a.s.b.l.*

Verbond der Verzorgingsinstellingen v.z.w.

SIEMENS



LA MONNAIE

DE MUNT

Intercommunale Economie

DANS son essai admirable, "Het verborgen leven van de cultuur" (La vie cachée de la culture) Max Wildiers répète, et cela est tellement important pour notre réflexion sur la société, que la culture n'est pas une partie de la civilisation, mais en est le dessin.

CELA signifie que tous les aspects partiels d'une société, et aussi les soins de santé, ont trait à la culture. Dans une telle conception les soins de santé atteignent une toute autre envergure: ils ne sont pas seulement facteur d'un monde matériel, mais en plus d'un monde spirituel. La médecine mécanisée nous a fait oublier trop souvent la dimension spirituelle d'une pathologie. Si nous apprenons à découvrir cela, l'art pourra remplir son rôle thérapeutique. Par sa force de sensibilisation subtile, l'art peut détendre l'homme, au sens propre de ce mot, et le prévenir d'une manière prophylactique contre la maladie. L'art emporte l'homme pour des moments dans l'atmosphère de ce que nous appelons le "paradis" et où ne règnent ni maladie ni mort.

VOUS dans cette dimension spirituelle, les soins de santé sont une des pierres fondamentales du chemin nous reconduisant à cette utopie.

Gerard Mortier
24 novembre 1988

MONNAIE DANCE GROUP



MARK MORRIS

GEORG FRIDERIC HÄNDEL

L'ALLEGRO, IL PENSEROSO ED IL MODERATO

Pastoral ode after poems by John Milton,
rearranged by Charles Jennens

Chorégraphie: Mark Morris

Décors: Adrienne Lobel

Costumes: Christine Van Loon

Eclairages: James F. Ingalls

Danseurs:

Alyce Bochette, Raphael Brand, Ruth Davidson, Tina Fehlandt,
Michael Gallo, Susan Hadley, Penny Hutchinson, Dan Joyce,
David Landis, Paul Lorenger, Olivia Maridjan-Koop,
Clarice Marshall, Erin Matthiessen, Jon Mensinger,
Donald Mouton, Rachel Murray, June Omura, Kraig Patterson,
Mireille Radwan-Dana, Guillermo Resto, Keith Sabado,
Joachim Schlömer, Pier Voulkos, Bill Wagner, Teri Weksler,
Holly Williams, Megan Williams

**Musique live interprétée par l'Orchestre Symphonique
et les Chœurs de la Monnaie sous la direction de
Craig Smith**

Solistes (chant):

Jayne West, sop. - Lorraine Hunt, sop. - Jeanne Ommerlé, sop.
Frederick Urrey, ten. - James Maddalena, bar.

PROGRAMME

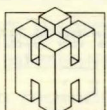
Le 24 novembre 1988 à 20.00 heures.

SOIREE DE GALA

En présence de S.A.R. la Princesse Paola

50ième ANNIVERSAIRE

Fédérations Hospitalières de Caritas.



"L'Allegro, il penseroso ed il moderato"
est une suite de danses en deux parties.

Un entracte d'environ 30 minutes est prévu
après la première partie.

Après la représentation vous êtes invité
à la réception qui se terminera à 23.30 heures.

Depuis quelques jours la Salle des Chœurs et le Foyer Kufferath
sont inaccessibles. Les invités conviés à la réception
dans une de ces salles sont priés de se rendre
dans le hall d'entrée de la Monnaie.

MARK MORRIS naquit à Seattle, Washington, USA, où il passa son enfance puis étudia sous la direction de Verla Flowers et de Perry Brunson. Depuis 1980, outre qu'il régla la chorégraphie de plus de 50 œuvres pour sa propre compagnie de danse moderne, le Mark Morris Dance Group, il composa des danses notamment pour le Boston Ballet, le Joffrey Ballet et l'American Ballet Theatre. Mark Morris a également réalisé de nombreuses chorégraphies dans le domaine de l'opéra et, l'année dernière, composa celle de "Nixon in China", une production de John Adams.

Le **MONNAIE DANCE GROUP / MARK MORRIS** fut fondé en 1980 en tant que Mark Morris Dance Group et se produisit pour la première fois à New York City en cette même année. En plus de nombreuses tournées, la compagnie fit l'objet d'une émission télévisée spéciale à la PBS/Danmarks Radio: "Dance in America"; elle fut par ailleurs l'une des treize compagnies qui, en 1987, dansèrent à New York au profit de "Dancing for Life" AIDS.

INTERVIEW MARK MORRIS

Thierry Lassence, Yannick Vermeirsch.

En septembre dernier, la compagnie de danse de la Monnaie, le "Monnaie Dance Group / Mark Morris", s'est installée à Bruxelles de façon définitive. L'arrivée du chorégraphe américain, ainsi que de sa compagnie, marque un moment d'une grande importance dans la politique de danse menée par Gerard Mortier. Celui-ci s'est déjà longuement expliqué sur son choix dans le numéro d'octobre 1987 du "Monnaie Magazine". A l'occasion de sa première création à Bruxelles, nous avons voulu donner la parole à Mark Morris, afin qu'il nous expose ses conceptions de la danse, ses goûts musicaux, et qu'il nous présente sa première saison à la Monnaie.

Monnaie Magazine: — *Mark Morris, quels sont les maîtres de ballet qui ont un rôle important dans votre carrière?*

Mark Morris: — Mon premier professeur de danse fut Vera Flowers, dont je reçus une formation générale. Il y eut ensuite Perry Brunson pour le ballet plus spécifiquement classique.

— *Arlène Croce, critique new yorkaise, vous présente comme l'héritier de la tradition américaine de la danse moderne. Quels sont les chorégraphes dont vous appréciez le plus particulièrement l'œuvre?*

— Les grands maîtres évidemment: Georges Balanchine, Merce Cunningham et Paul Taylor. Il y a bien entendu d'autres chorégraphes que j'apprécie, mais dont l'œuvre ne m'est pas aussi familière que celle des trois précédents chorégraphes. Si l'on m'a présenté comme l'héritier de cette grande tradition, c'est que mes créations ont été remarquées parmi une pléthore de chorégraphies peu intéressantes; ce qui est le lot courant aux Etats-Unis.

— *La majorité des critiques soulignent la musicalité de vos œuvres. Par ailleurs votre répertoire reflète une grande variété de styles et de compositeurs. Pouvez-vous nous parler de vos choix?*

Eh bien voici: j'adore la musique! J'écoute tous les genres de musique. J'en écoute énormément. Je n'aime pas spécialement le jazz postérieur à 62 ni tout ce qui touche au "be-bop". J'écoute beaucoup de musique de l'Inde et de l'Asie du Sud. Je nourris une véritable passion pour la musique baroque. Il y a dans ce répertoire une touche de perfection inouïe. Le public n'y voit très souvent qu'un art frivole, léger. Cela est stupide! La musique baroque, et tout particulièrement la musique vocale, est une forme d'art très directe; les œuvres de Bach et de Händel le montrent fort bien. Dans la musique ultérieure, on cherchera en vain une telle perfection formelle. Pour nous, danseurs, la musique baroque est une forme très libératrice. J'aime également beaucoup Mozart, mais je trouve que la forme de ses œuvres est souvent trop fragile, trop sophistiquée pour une chorégraphie. Toutefois je songe à aborder l'un de ses opéras où la danse apporterait beaucoup à la mise en scène.

— *Etes-vous d'accord avec ceux qui affirment que la musique baroque est née de la danse?*

— Tout à fait. La suite de danses est présente dans quasiment tout le répertoire baroque. J'aimerais d'ailleurs entreprendre un travail basé sur le dernier opéra de Rameau, *Les Borréades*, qui s'inscrit dans cette tradition. Comme l'on reproche à Gerard Mortier de ne pas s'occuper suffisamment de ce répertoire, c'est l'occasion par excellence de le faire... (gros éclat de rire!).

— *L'œuvre musicale qui accompagnera votre première création à Bruxelles sera exécutée en concert. Avez-vous l'intention de poursuivre dans cette voie?*

— Certainement. Je compte travailler exclusivement avec un accompagnement "live". De nombreuses chorégraphies seront basées sur des partitions classiques, mais cela n'exclura pas les œuvres de musique rock ou autres.

— *Pourquoi "L'Allegro, il Penseroso ed il Moderato" de Händel?*

— Dans tous ses autres oratorios, Händel se base sur des textes bibliques, mythologiques, historiques etc... Dans l'*Allegro*, il reprend un texte de John Milton, d'une grande valeur littéraire. On n'y trouve pas de personnages réels, mais bien la personnification de différents états d'âme: l'*Allegro* (la Joie), il *Penseroso* (la Mélancolie), Il *Moderato* (la Modération). Ce sont surtout les caractères extrêmes (la Joie/la Mélancolie) qui m'intéressent. Quant au *Moderato*, dont le caractère est décrit par un texte de qualité inférieure, ajouté par Charles Jennens, j'y ai effectué de nombreuses coupures, vu son moindre intérêt. Les états d'âme extrêmes se touchent quelquefois, se mêlent et parfois même se confondent; une telle situation me paraît idéale pour une chorégraphie.

— *Avez-vous été attiré d'abord par le texte, ou bien plutôt par la musique?*

— J'ai tout d'abord entendu la musique et elle m'a conquis. Il y a plusieurs années, je cherchais un grand projet pour ma troupe à Boston. J'ai découvert la musique de *L'Allegro* et, depuis, j'ai déjà travaillé sur la partition. Lorsque Gerard Mortier m'a demandé par quelle réalisation je voulais ouvrir ma première saison à Bruxelles, je lui ai suggéré cette œuvre.

— *Est-ce que cette chorégraphie tient compte des techniques de la danse baroque?*

Ce que je fais n'est ni de la gestique ni de la danse baroque dans une perspective historique. Néanmoins, je me réfère à certains éléments de ce type de danse, sans pour autant utiliser les costumes de l'époque; après tout, les parties vocales elles non plus ne sont plus chantées par des castrats. Il y a des chorégraphes qui font cela très bien mais, personnellement, cela ne m'a jamais intéressé. Ce que je vise, c'est une forme de danse qui parte d'un point de vue contemporain. Pour moi, il n'y a pas d'autre façon d'aborder le problème.

— *En ce qui concerne vos autres spectacles, vous reprenez la chorégraphie composée sur le "Gloria" de Vivaldi. Pourquoi?*

Je n'affectionne pas particulièrement Vivaldi, mais j'ai déjà chanté son *Gloria* à l'école. Lorsque je l'ai chorégraphié, j'ai effectué, pour la première fois, un travail qui partait directement de la partition. Les différentes parties vocales (soprano, alto, ténor, basse) sont présentes dans la danse. Il s'agit d'une musique religieuse, d'une haute spiritualité. Nous n'avons jamais dansé cette œuvre sur une musique "live". Sous ce rapport, ce sera à Bruxelles une grande première, et cela m'excite beaucoup.

— *Quel avantage y a-t-il à travailler directement à partir de la partition?*

— Il y a de nombreux éléments que le danseur ne perçoit pas en écoutant la musique; la partition les lui révèle. Souvent, la ligne mélodique est relevée au détriment des autres parties vocales ou instrumentales, de la basse continue par exemple. La partition me permet de les inscrire également dans ma chorégraphie et de tenir compte des éventuelles indications d'interprétation. Je souhaite que tous mes danseurs sachent ce qu'il y a dans la partition. Cela donne une base plus stable, mieux fondée. Par ailleurs, grâce à l'étude approfondie de la partition, mes chorégraphies ne reposent pas sur les tempi adoptés par l'un ou l'autre chef d'orchestre à l'occasion d'un enregistrement particulier.

— *Certains chorégraphes traitent la musique de manière tout à fait indépendante de la danse. Qu'en pensez-vous?*

— Merce Cunningham, par exemple, fait cela très bien. Il se révèle prodigieusement musical dans ses chorégraphies. Il a un tel sens du phrasé que peu importe si chacun de ses pas suit ou non la musique. Ceci dit, chacun peut travailler à sa manière. Je suis néanmoins convaincu que lorsqu'on aborde une œuvre musicale, il faut la connaître en profondeur. On ne peut choisir n'importe quelle œuvre musicale et lui superposer une chorégraphie à son gré. Un tel choix doit être motivé.

— *Comment comptez-vous aborder Didon et Enée?*

— Je danserai en soliste pour les personnages principaux, tandis que les parties chorales seront distribuées entre les danseurs de la troupe.

— *Votre dernier spectacle s'intitule "Mythologies". De quoi s'agit-il?*

— Il s'agit d'une chorégraphie inspirée de trois essais de Roland Barthes: "*Le monde de catch*", "*Strip-tease*", et "*Savons et détergents*". Ce sont là trois écrits relatifs aux mythes dans notre société contemporaine. Je me suis laissé imprégner par ces textes, j'ai laissé mûrir quelques idées qui ont donné naissance à cette chorégraphie. La musique du compositeur contemporain, Herschel Garfein, que j'ai reprise pour ce spectacle, sera partiellement enregistrée et partiellement exécutée en concert.

— *Avez-vous l'intention de travailler avec des compositeurs contemporains de chez nous? Quels sont vos projets pour le futur?*

— Oui, si je rencontre des compositeurs qui m'intéressent. De façon générale, je préfère cependant reprendre des œuvres de compositeurs qui ne sont plus en vie.

J'ai l'intention de me servir, pour mes futures chorégraphies, d'œuvres de Mozart, de Schoenberg et de Lou Harrison, un compositeur de la génération de John Cage. Il s'agit d'un compositeur très professionnel, inspiré par la musique orientale (japonaise, balinaise et chinoise). Je m'intéresse également, pour un proche avenir, à un opéra de Mozart et au *Stabat Mater* de Pergolèse. J'ai un large répertoire d'où je voudrais extraire plusieurs pièces mais, comme je suis dans un nouveau contexte, je me sens avant tout porté vers la création.

Nous remercions "LA MONNAIE-MAGAZINE", novembre 1988 - n° 3.

Nous remercions très cordialement les institutions et les entreprises, énumérées ci-après, qui ont contribué généreusement aux festivités du cinquantième anniversaire.

A.B.B.

Minderbroederstraat 8
3000 Leuven

ACIS

Rue Notre Dame 9
5000 Namur

ACC - Administratie Centrum Caritas

Interleuvenlaan 10
3030 Heverlee

Belgische n.v. AEG

Stallestraat 65
1180 Brussel

Algemeen Ziekenhuis Maria Middelaers v.z.w.

Hospitaalstraat 17
2700 Sint-Niklaas

Algemeen Ziekenhuis St.-Lucas - St.-Jozef

Sint-Lucaslaan 29
8320 Brugge-Assebroek

Boeckx N., Ir. Arch.

Eendenlaan 3
8400 Oostende

Bouwconstruct b.v.b.a.

Donkerstraat 29B
2638 Rumst-Reet

BP + Trading

Wiedauwkaai 75
9000 Gent

Cambre H.I., architecte

rue de l'Arbre à l'Ecaille 4
7900 Leuze-en-Hainaut

CERA, spaarbank - Banque d'épargne

Parijsstraat 52
3000 Leuven

CERA, Banque d'épargne

Bureau Régional de Wallonie
rue Guimard 1
1040 Bruxelles

De Bruycker p.v.b.a.

Begoniastraat 1A
9731 Nazareth-Eke

Decruij, schilderwerken b.v.b.a.

Lodewijk De Raetlaan 19
8700 Izegem

De Geyndt n.v.

3e Industriezone
9440 Aalst-Erembodegem

Dewaele Dirk, aannemer

Keirselaerestraat 3
8770 Ingelmunster

De Witte Lietaer n.v.

Kon. Astridlaan 48
8520 Menen-Lauwe

D.M.L. n.v. - linnenverzorging

Fonteinstraat 76
3031 Oud-Heverlee

Drukkerij L. Vanmelle n.v.

G. Willemotlaan 69
9910 Gent-Mariakerke

E.I.M.

F. Rooseveltlaan 14
1050 Brussel

Electro-entreprise b.v.b.a.

G. Gezellelaan 82-84
8630 Wevelgem

Elisabethziekenhuis

Gentse steenweg 132
8340 Damme-Sijsele

ESCAPO c.v.

Antwerpsesteenweg 263
2800 Mechelen

Firma Vasa b.v.b.a.

Bollewerpstraat 133A
8770 Ingelmunster

Gasthuiszusters - Augustinessen van Geel

Kollegestraat 116
2440 Geel

Gasthuiszusters van Geel

Pastoor v. Neylenstraat 3
2440 Geel

H. Hartziekenhuis

Naamsestraat 105
3000 Leuven

H. Hartziekenhuis van Mol v.z.w.

Gasthuisstraat 1
2400 Mol

H. Hartziekenhuis v.z.w.

Wilgenstraat 2
8800 Roeselare

Hospithera

E. Feronstraat 70
1060 Brussel

Hotelschool Spermalie

Snaggaardstraat 11
8000 Brugge

Huize Nazareth v.z.w.

Kriekenstraat 10
2500 Lier

INTEC c.v.

Interleuvenlaan 10
3030 Leuven-Heverlee

Janssen Pharmaceutica n.v.
Turnhoutseweg 30
2340 Beerse

KREDIETBANK
Arenbergstraat 7
1000 Brussel

Laboratoires Stella
4000 Liège

LICAP c.v.
Guimardstraat 1
1040 Brussel

Liften Thiery n.v.
Violetstraat 35
2008 Antwerpen

Sterilisatiebedrijf Malysse
Brouwerijstraat 3
8620 Kortrijk-Bissegem

Manufacture Belge
5800 Gembloux

Montenay n.v.
F. Demetskaai 2
1070 Brussel

Palm s.p.r.l.
Zone Industriële Morsheck 285
4760 Bullange

Potteau-Labo n.v.
Zuidstraat 24-32
8710 Kortrijk-Heule

Provinciaal Broeders van Liefde v.z.w.
Stropstraat 119
9000 Gent

Rusthuis St.-Barbara
Dieperstraat 17
3170 Herselt

Rusthuis Ten Anker
Albert-I-laan 71
8450 Nieuwpoort

Rust- en Verzorgingstehuis St.-Godelieve
St.-Jansgasthuisstraat 10
8240 Gistel

Sanitair Blondeel
Hospitaalweg 14
8510 Kortrijk-Marke

SIDMAR n.v.
J. Kennedylaan
9060 Zelzate

SIEMENS s.a.
Chaussée de Charleroi 116
1060 Bruxelles

Sneeuw Witje
Schansdijkstraat 10
3668 As

SSC - Sociaal Secretariaat Caritas
Interleuvenlaan 10
3030 Leuven-Heverlee

STABO n.v.
Tiensevest 132
3000 Leuven

STRABAG n.v.
Dorpstraat 45
2090 Stabroek

Studiebureau Architect. & Stede.
Ter Tonnendreef 4
1850 Grimbergen

Tele Signal Electronics
Venetielaan 37
8730 Harelbeke

Tuinaanleg Rotty Roger
Gentstraat 54
8770 Ingelmunster

V.A.G. Hermans
Centrumlaan 46
3600 Genk

Van Kerckhove, ing. & arch. bur.
Brugsesteenweg 210
8800 Roeselare

Vanlerberghe, schrijnwerken
Gentstraat 106
8770 Ingelmunster

Van Marcke (ets. R.) n.v.
Weggevoerdenlaan 5
8500 Kortrijk

Verhaegen E., bur. d'arch. s.a.
Avenue du Derby 28 - Bte 27
1050 Bruxelles

Wallonie Travaux s.a.
Rue Sohier 13
6031 Monceau-sur-Sambre

Wang
Rue du Planeur 10
1130 Bruxelles

Werken Glorieux v.z.w.
Hogerluchtstraat 6
9600 Ronse

Zanussi Industrial n.v.
Bergensesteenweg 162
1500 Halle

Zusters van Liefde
Kapucijnenvoer 22
3000 Leuven

Zusters van Maria
Stationsstraat 1
8870 Pittem